## Quelles autorisations pour vos travaux?

Type d'aménagement	Exemples	Type de dossier	Délai d'instruction*
Je souhaite faire des travaux sur ma façade commerciale	<ul> <li>pose et/ou remplacement d'une devanture ou d'une vitrine</li> <li>modification de la couleur de la vitrine/devanture,</li> <li>pose de rideaux métalliques,</li> <li>installation d'un store banne</li> </ul>	Déclaration préalable	1 mois majoré d'1 mois supplémentaire si le projet nécessite la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France
Je souhaite remplacer ou installer une nouvelle enseigne	- bandeau ou lettres découpées, - enseigne drapeau ou potence	Demande d'autorisation préalable	2 mois
Je dois réaliser des travaux intérieurs dans un local recevant du public	<ul> <li>modification des cloisons,</li> <li>installation électrique, détection incendie, parois coupe-feu,</li> <li>accès au commerce, sanitaires, cheminements et tous aménagements en lien avec l'accessibilité</li> </ul>	Autorisation de travaux / ERP*	4 mois compte tenu de la consultation de la commission départementale d'accessibilité et de la commission de sécurité- incendie
Je dois réaliser des travaux plus importants dans un local recevant du public	<ul> <li>création d'une surface de plus de 20m²,</li> <li>changement de destination ou de sous destination d'un local avec modification des structures porteuses et/ou de la façade</li> </ul>	Permis de construire valant ERP*	5 mois compte tenu de la consultation de la commission départementale d'accessibilité et de la commission de sécurité-incendie, et de l'Architecte des Bâtiments de France si mon projet se situe dans un espace protégé.

<sup>\*</sup>Attention, les délais d'instruction ne commenceront à courir qu'à partir d'un dossier complet soit au dépôt, soit à l'issue de la complétude du dossier selon la demande de pièces émise par la mairie.

\*ERP: Etablissement Recevant du Public soumis au code de la construction et de l'habitation